



Cahier communal

ESCLAUZELS

DOCUMENT DE TRAVAIL À DESTINATION DES ÉLUS



juin 2019

Sommaire

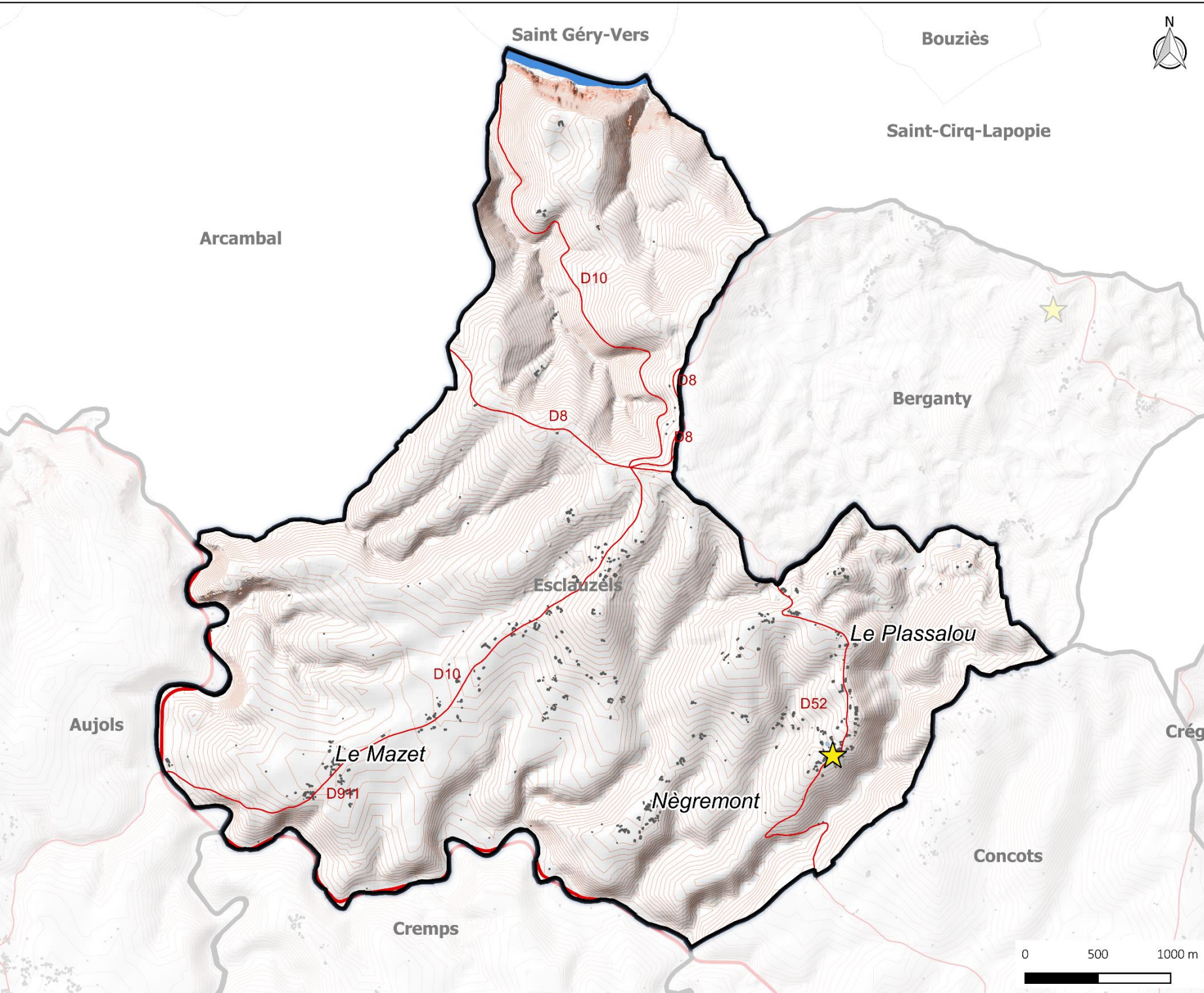
p.3 **Partie 1 : Présentation générale de la commune**

p.7 **Partie 2 : Agriculture et environnement**





PARTIE 1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE





Légende

-  Limite de commune
-  Routes principales
-  Routes secondaires
-  Hydrographie
-  Bâtiment
-  Mairie
-  Courbes de niveau



La commune en quelques chiffres

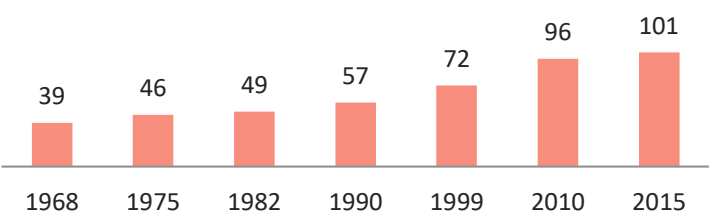
Superficie de la commune : **18 km²**
Soit en % de la CCPLL **4,0 %**

Logements : nombre total	172
<i>Résidences principales</i>	101
<i>Part de résidences secondaires</i>	35,8 %
<i>Part de logements vacants</i>	5,3 %
<i>Part de logements sociaux</i>	0,0 %

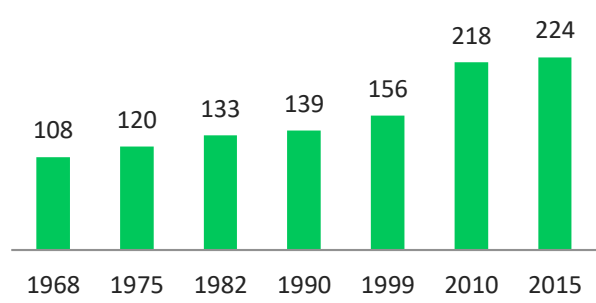
Emplois : **18**
Actifs occupés 90
Indice de concentration d'emploi 19,9

Population:	224
<i>Part de moins de 20 ans</i>	17 %
<i>Part de plus de 60 ans</i>	35 %
<i>Taille moyenne des ménages</i>	2,2

Evolution du nombre de rés. princ.



Evolution du nombre d'habitants



Evolution de la population entre 1999 et 2015 :
Variation annuelle moyenne de la population
de + 2,29%/an (CCPLL : + 1,57%/an)

+ 68 habitants
Solde naturel : - 12
Solde migratoire : + 80

Construction neuve (habitations nouvelles) :

Nombre de logements commencés entre 2007 et 2016 **30**
Soit en % de la CCPLL **4,6 %**

Parcelles consommées entre 2008 et 2018

A usage résidentiel **2,90 ha**
A usage d'activités ou d'équipements **0,06 ha**
A usage inconnu **0,17 ha**

Espaces agricoles et naturels consommés entre 2008 et 2018

Espaces agricoles **1,31 ha**
Espaces naturels **1,19 ha**

Sources : INSEE 2015 / Sit@del2 / Cadastre DGFIP - MAJIC





- Bâtiments
- Parcelles bâties entre 2008 et 2018

Une urbanisation diffuse s'est développée sur de grandes parcelles entre le Champ de Barbut et Le Mazuet, au gré des opportunités foncières. La dispersion de l'urbanisation sur ce secteur laisse place à un mitage des espaces agricoles et naturels.

Zoom sur Figuière



Le hameau de Figuière, en crête, a connu un développement résidentiel soutenu. De grandes parcelles ont été urbanisées en continuité d'un tissu pavillonnaire déjà existant. Les accès des habitations situées en contrebas de la RD 10, groupés ou individuels, se font directement sur la RD.

Deux nouvelles habitations se sont implantées dans le prolongement nord du Mazet, un hameau desservi par la RD 10.

Zoom sur Nègremonst



Le hameau Nègremonst s'est développé sur le pech de Crantèle par une urbanisation pavillonnaire le long de la voirie existante entre deux ensembles bâtis anciens. Des accès regroupés desservent les habitations.



PARTIE 2 - AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



L'agriculture

Note d'explication :

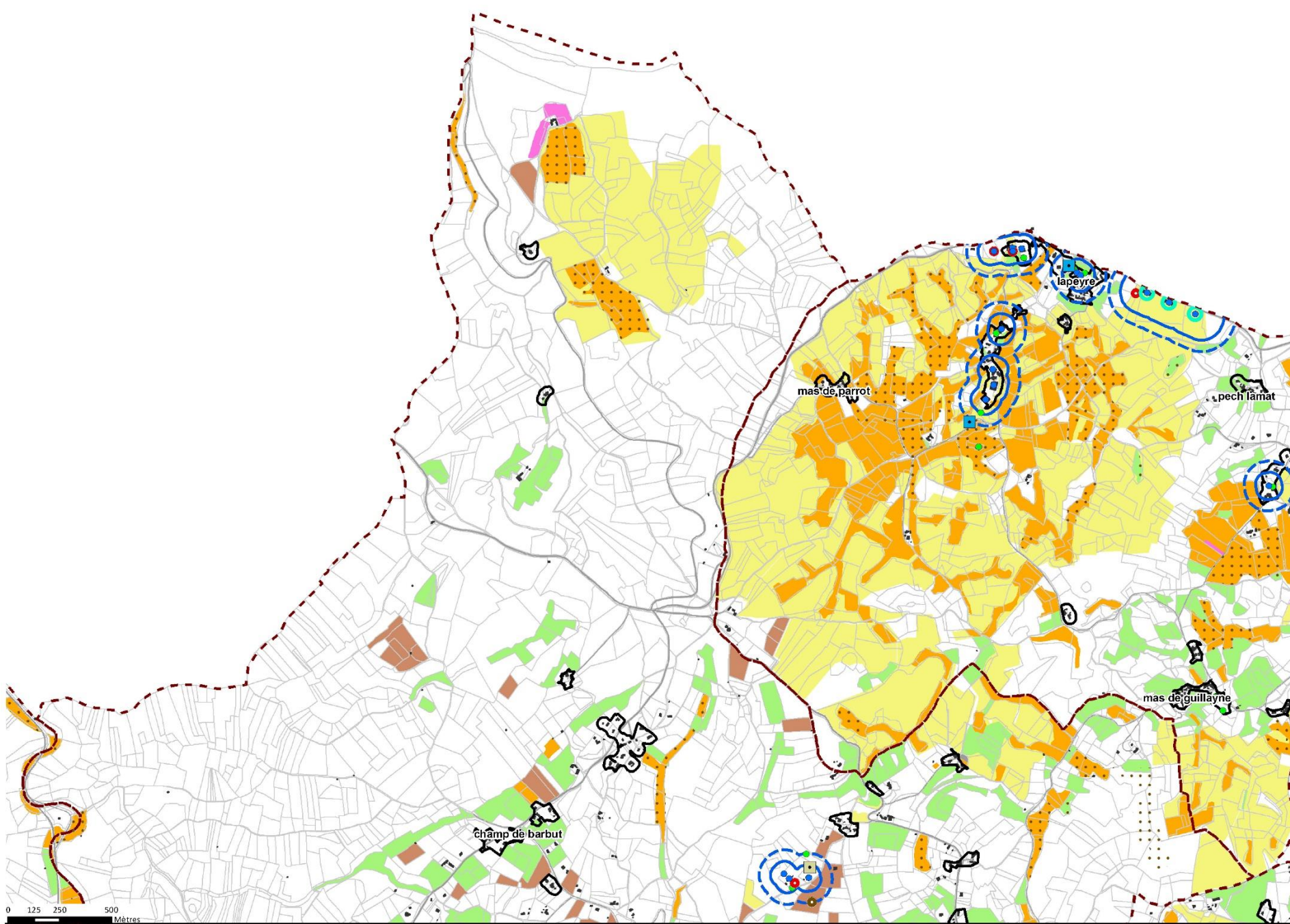
Le diagnostic agricole été élaboré sur la base des données statistiques et cartographiques disponibles fin 2018 et avec la collaboration des agriculteurs présents sur le territoire durant la période d'octobre et novembre 2018. Les éléments identifiés sont de divers types :

- Surfaces exploitées : déclarées ou non à la PAC, types de cultures (notamment identification des cultures pérennes, des cultures annuelles, des surfaces toujours en herbe et des truffières), déclarées dans un plan d'épandage ;
- Irrigation collective : canalisations des réseaux gérés une association syndicale autorisée d'irrigation et périmètre déclaré du syndicat (parcelles desservies) sources UASA du Lot ;
- Bâtiments des exploitations : sièges d'exploitations, bâtiments de stockage, bâtiments d'élevages avec le type d'élevage et régime réglementaire (ICPE, RSD), autres bâtiments agricoles, projets de nouveaux bâtiments ou sur des bâtiments existants, bâtiments non agricole, bâtiments avec un potentiel de changement de destination ;
- Zonages d'appellations : Aires parcellaires des appellations viticole (source INAO) et surfaces reconnues comme terroirs d'exception en zone AOC Cahors (source Syndicat de défense du vin de Cahors).

Pour chacun de ces éléments un niveau d'enjeu a été appliqué en fonction de son intérêt comme potentiel de production et/ou pour prendre en compte les obligations réglementaires (règles sanitaires, prescriptions du SCOT de Cahors et du Sud du Lot, ...). Pour certains éléments un périmètre avec un niveau d'enjeu associé à été appliqué (bâtiments d'élevage existants ou en projet, surfaces déclarées dans un plan d'épandage, cultures pérennes en place ou en projet).

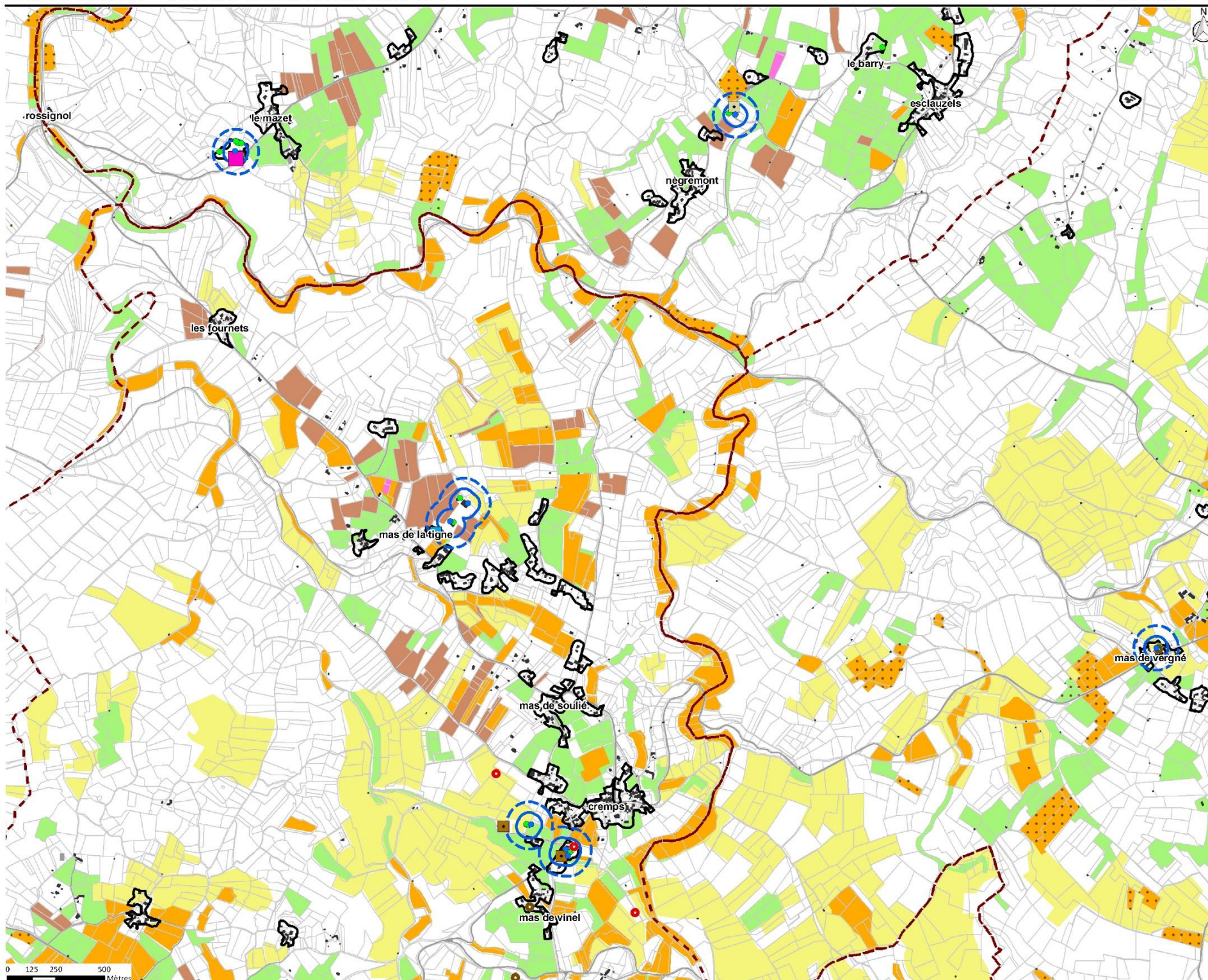
Le cumul de ces enjeux permet de proposer une synthèse cartographique en vue de la prise en compte et de la préservation du potentiel de production agricole du territoire.





- Légende**
- Limite de commune
 - Tache bâtie
 - de 5 bâtiments et plus
 - Sièges d'exploitation**
 - Productions végétales
 - Dont verger, melon, vigne, ...
 - Elevages**
 - Ovins
 - Bovins
 - Autres élevages
 - Bâtiments**
 - Chais viticoles
 - Périmètre autour des chais
 - Elevages
 - dont ICPE
 - Périmètre autour des élevages**
 - Réglementaire
 - Vigilance
 - Autres bâtiments agricoles
 - Projets**
 - Bâtiment agricole
 - Chgt de destination
 - Réseau d'irrigation**
 - ~ Canalisations
 - AOP viticoles**
 - Aires AOP
 - Terroirs d'exception
 - Surface agricole**
 - Terre Labourable
 - Prairie permanente
 - Landes
 - Truffier (non exhaustif)
 - Verger
 - Vigne
 - Surfaces déclarées dans**
 - un plan d'épandage





Légende

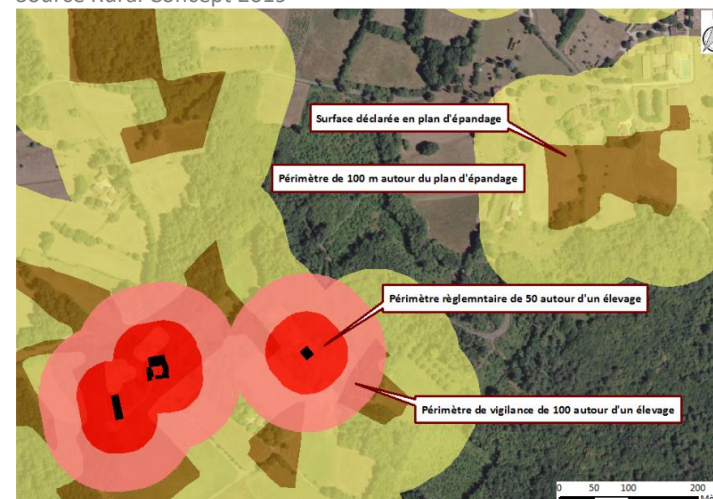
- Limite de commune
- Tache bâtie
- de 5 bâtiments et plus
- Sièges d'exploitation**
- Productions végétales
- Dont verger, melon, vigne, ...
- Elevages**
- Ovins
- Bovins
- Autres élevages
- Bâtiments**
- Chais viticoles
- Périmètre autour des chais
- Elevages
- dont ICPE
- Réglementaire
- Vigilance
- Autres bâtiments agricoles
- Projets**
- Bâtiment agricole
- Chgt de destination
- Réseau d'irrigation**
- ~ Canalisations
- AOP viticoles**
- Aires AOP
- Terroirs d'exception
- Surface agricole**
- Terre Labourable
- Prairie permanente
- Landes
- Truffier (non exhaustif)
- Verger
- Vigne
- Surfaces déclarées dans**
- un plan d'épandage

L'agriculture

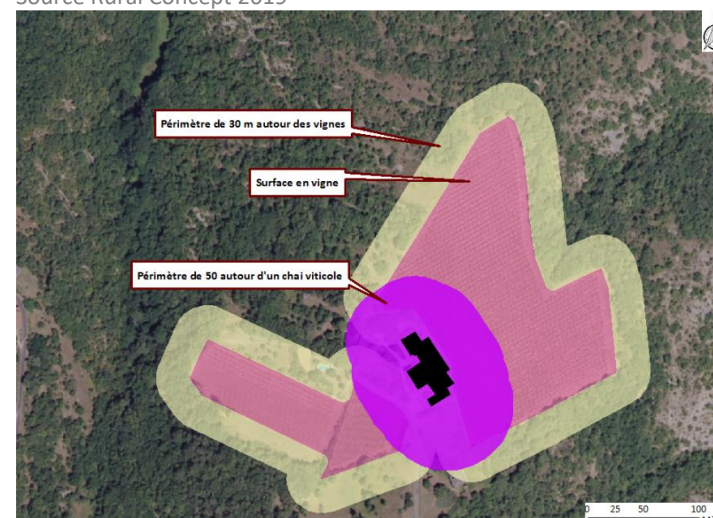
Critères d'évaluation des enjeux agricoles

Critères	Niveau d'enjeu	
TERROIRS D'EXCEPTION	4	Très fort
AOP VITICOLE EN VIGNE	4	Très fort
PERIMETRE ELEVAGE REGLEMENTAIRE	4	Très fort
CANALISATION IRRIGATION 20 M	4	Très fort
AOP VITICOLE	3	Fort
SURFACE IRRIGUEE ASA	3	Fort
PERIMETRE ELEVAGE VIGILANCE + 50 M	3	Fort
PERIMETRE CHAI 50 M	3	Fort
VIGNES ET VEGERS & PERIMETRE 30 M	3	Fort
PLAN D'EPANDAGE	3	Fort
PERIMETRE PLAN D'EPANDAGE 100 M	2	Modéré
TERRE LABOURABLE	2	Modéré
SURFACE EN HERBE, TRUFFIERES	1	Faible

Exemple de prise en compte des périmètres de protection des sites d'élevage
Source Rural Concept 2019



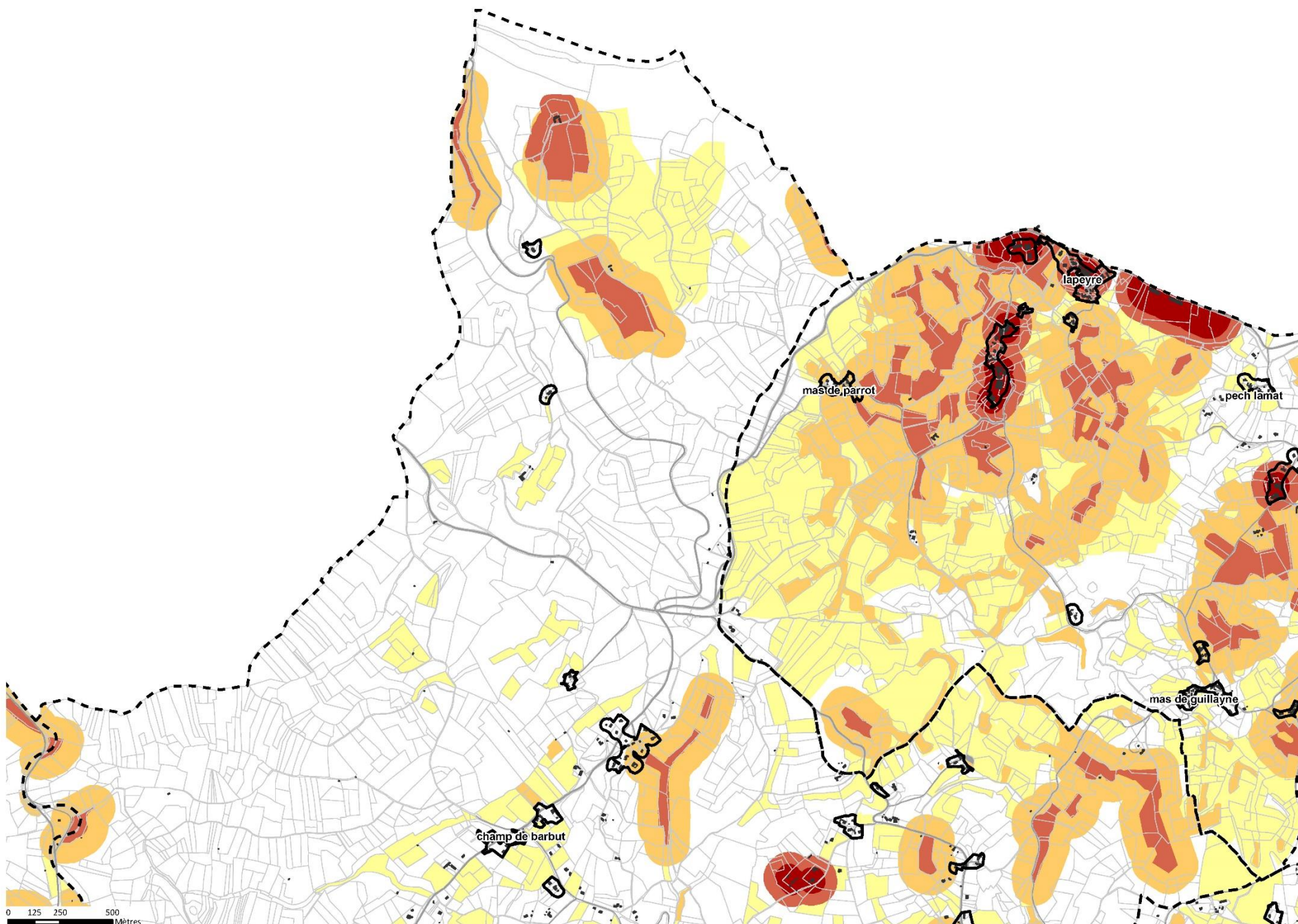
Exemple de prise en compte des périmètres de protection des sites viticoles
Source Rural Concept 2019



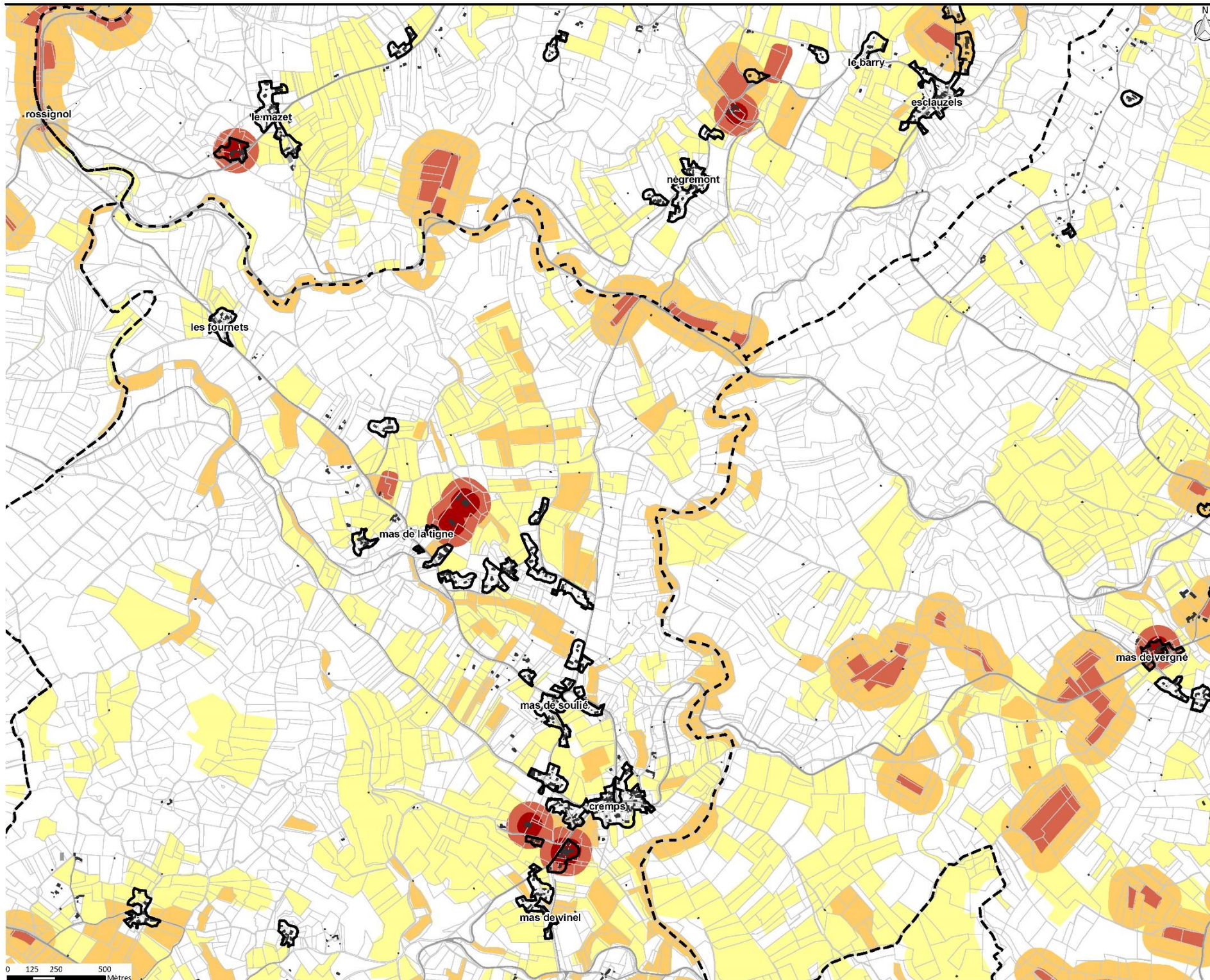


Légende

-  Limite de commune
- Tache bâtie
-  de 5 bâtiments et plus
- Enjeux agricoles**
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort



0 125 250 500 Mètres



Légende

-  Limite de commune
-  Tache bâtie
-  de 5 bâtiments et plus
- Enjeux agricoles**
-  Faible
-  Modéré
-  Fort
-  Très fort

Les milieux naturels

Note d'explication :

Le diagnostic environnemental a été élaboré sur la base des données naturalistes et cartographiques recueillies ainsi que sur les prospections terrain réalisées sur toutes les communes du territoire en 2019. Les éléments identifiés sont de différents types :

- Les milieux naturels dans leurs ensembles (boisements, pelouses sèches, landes, zones humides, cours d'eau, prairies, ...)
- Les périmètres de protections présents sur le territoire (Natura 2000, APB...)
- Les périmètres d'inventaires (ZNIEFF de type 1 et 2)
- Les éléments de la Trame Verte et Bleue (réservoirs de biodiversité, les corridors et continuités écologiques, les zones sensibles...)

Pour chacun de ces éléments un niveau d'enjeu a été appliqué en fonction de son intérêt écologique et environnemental. Pour certains éléments participants à la Trame Verte et Bleue, un niveau d'enjeu a été rajouté en fonction de la nature du milieu présent (voir critères d'évaluation des enjeux environnementaux).

Le cumul de ces enjeux environnementaux permet de proposer une synthèse cartographique des milieux d'intérêt ainsi qu'une adaptation de la Trame Verte et Bleue du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.





Légende

--- Limite de commune

Tache bâtie

▭ de 5 bâtiments et plus

Participe à la trame

⋯ verte et bleue

Habitats

■ Tissu urbain

■ Infrastructures

■ Espaces verts urbains

■ Carrières, décharges

■ Coupes forestières

■ Cours et plans d'eau

■ Forêt de feuillus

■ Ripisylve

■ Forêts mélangées

■ Plantation de résineux

■ Landes

■ Pelouses

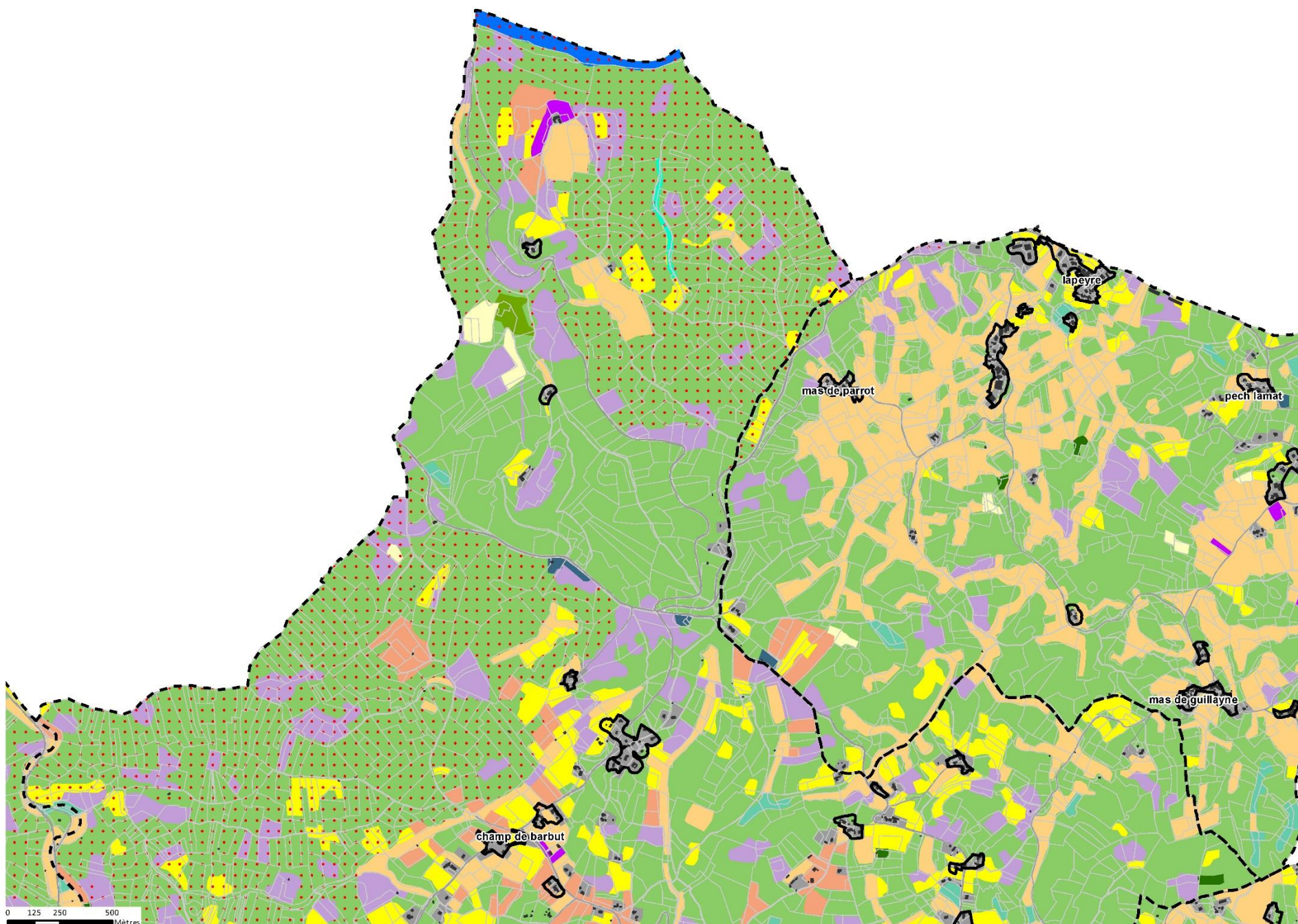
■ Prairies

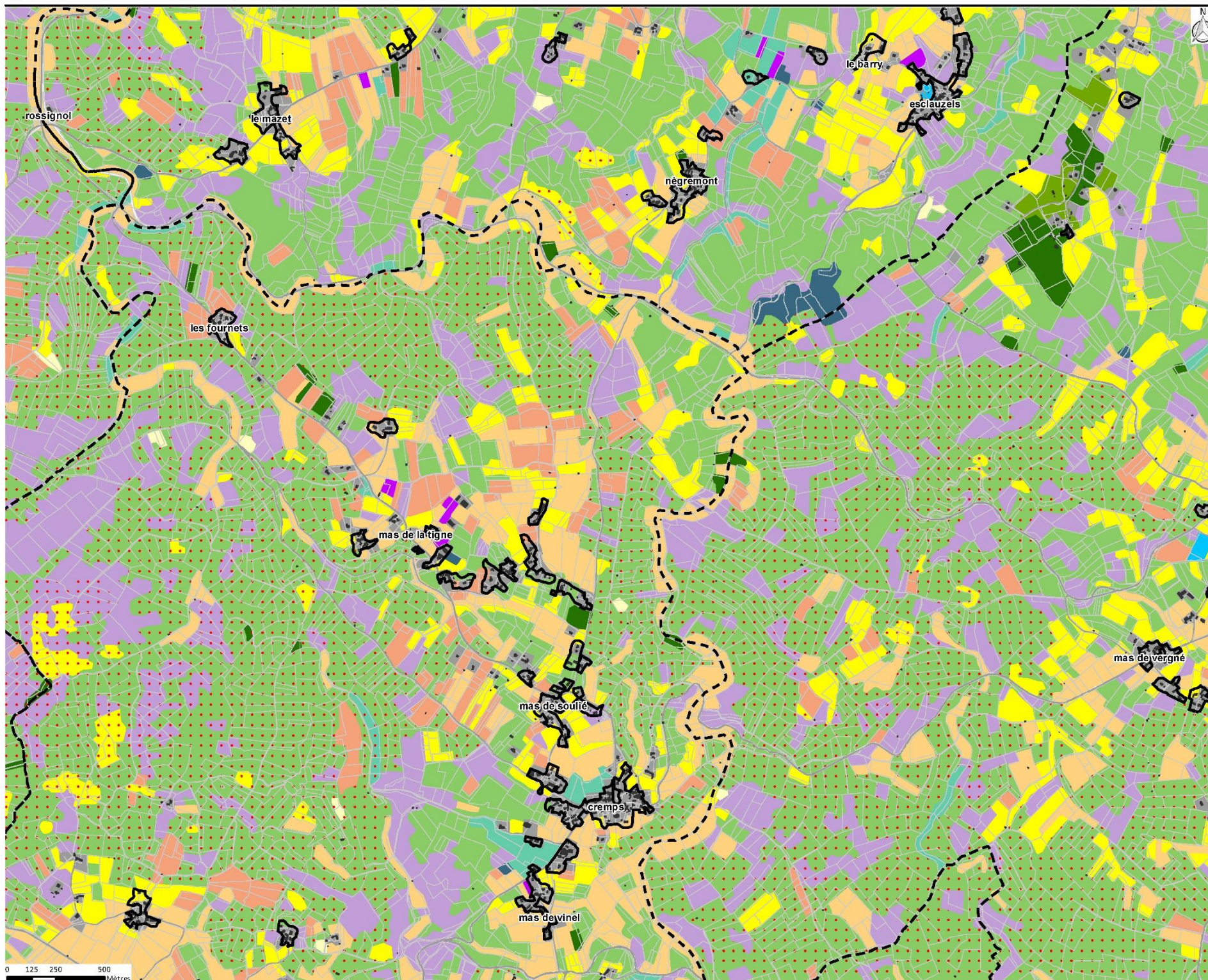
■ Cultures

■ Vergers

■ Vignobles

■ Zones humides





Légende

-  Limite de commune
-  Tache bâtie
-  de 5 bâtiments et plus
-  Participe à la trame
-  verte et bleue
- Habitats**
-  Tissu urbain
-  Infrastructures
-  Espaces verts urbains
-  Carrières, décharges
-  Coupes forestières
-  Cours et plans d'eau
-  Forêt de feuillus
-  Ripisylve
-  Forêts mélangées
-  Plantation de résineux
-  Landes
-  Pelouses
-  Prairies
-  Cultures
-  Vergers
-  Vignobles
-  Zones humides


Les milieux naturels

Critères d'évaluation des enjeux environnementaux


Critères	Niveau d'enjeu hors TVB	Niveau d'enjeu participe à la TVB
Zones humides fonctionnelles	Fort	Très fort
ZNIEFF Zones humides	Très fort	Très fort
Grands boisements naturels de feuillus	Fort	Très fort
Réservoirs identifiés dans le SCOT	Très fort	Très fort
Parties boisées comprises dans les ZNIEFF	Très fort	Très fort
Grandes surfaces (pelouses ou landes sèches) > 3ha	Fort	Très fort
Pelouses ou landes au sein d'une ZNIEFF	Très fort	Très fort
Prairies abritant une zone humide	Fort	Très fort
Prairies dans un réservoir de biodiversité boisé	Très fort	Très fort
Prairies dans une ZNIEFF "milieux ouverts"	Très fort	Très fort
Cours d'eau identifiés dans le SCOT	Très fort	Très fort
Boisements de feuillus de surfaces assez importante mais moins que précédemment ou grandes zones coupées par l'urbanisation	Moyen	Fort
Boisements de surfaces moyennes proches de ZNIEFF	Moyen	Fort
Prairies permanentes associées à une haie + une zone humide	Fort	Fort
Prairies permanentes associées à une zone humide	Moyen	Fort
Prairies à proximité d'un réservoir de biodiversité boisé (50m)	Fort	Fort
Prairies de combe/vallée avec une haie	Fort	Fort
Prairies à proximité d'une ZNIEFF "milieux ouverts"	Moyen	Fort
Pelouses sèches ou landes dans ou à proximité d'un réservoir de biodiversité boisé (50m)	Fort	Fort
Cours d'eau avec un ou deux classement AEAG	Fort	Fort
Cours d'eau sans classement mais en contact avec une ZNIEFF ou un site Natura 2000	Moyen	Moyen
Cours d'eau sans classement mais en continuité avec un grand cours d'eau à enjeu très fort ou fort	Moyen	Moyen
Autres cours d'eau	Faible	Moyen
Boisements accolés à des secteurs à enjeux très fort ou fort	Moyen	Moyen
Boisements proches des habitations	Faible	Moyen
Pelouses sèches ou landes avec des surfaces comprises entre 1 et 3ha	Moyen	Moyen
Autres prairies avec une haie	Faible	Moyen
Cours d'eau qui possèdent pas de classement	Faible	Faible
Autres boisements (petites parcelles, conifères, vergers, plantations, parcelles clôturées, enclavées ...)	Faible	Faible
Le reste des pelouses sèches et landes	Faible	Faible
Les autres prairies	Faible	Faible



Légende

 Limite de commune

Tache bâtie

 de 5 bâtiments et plus

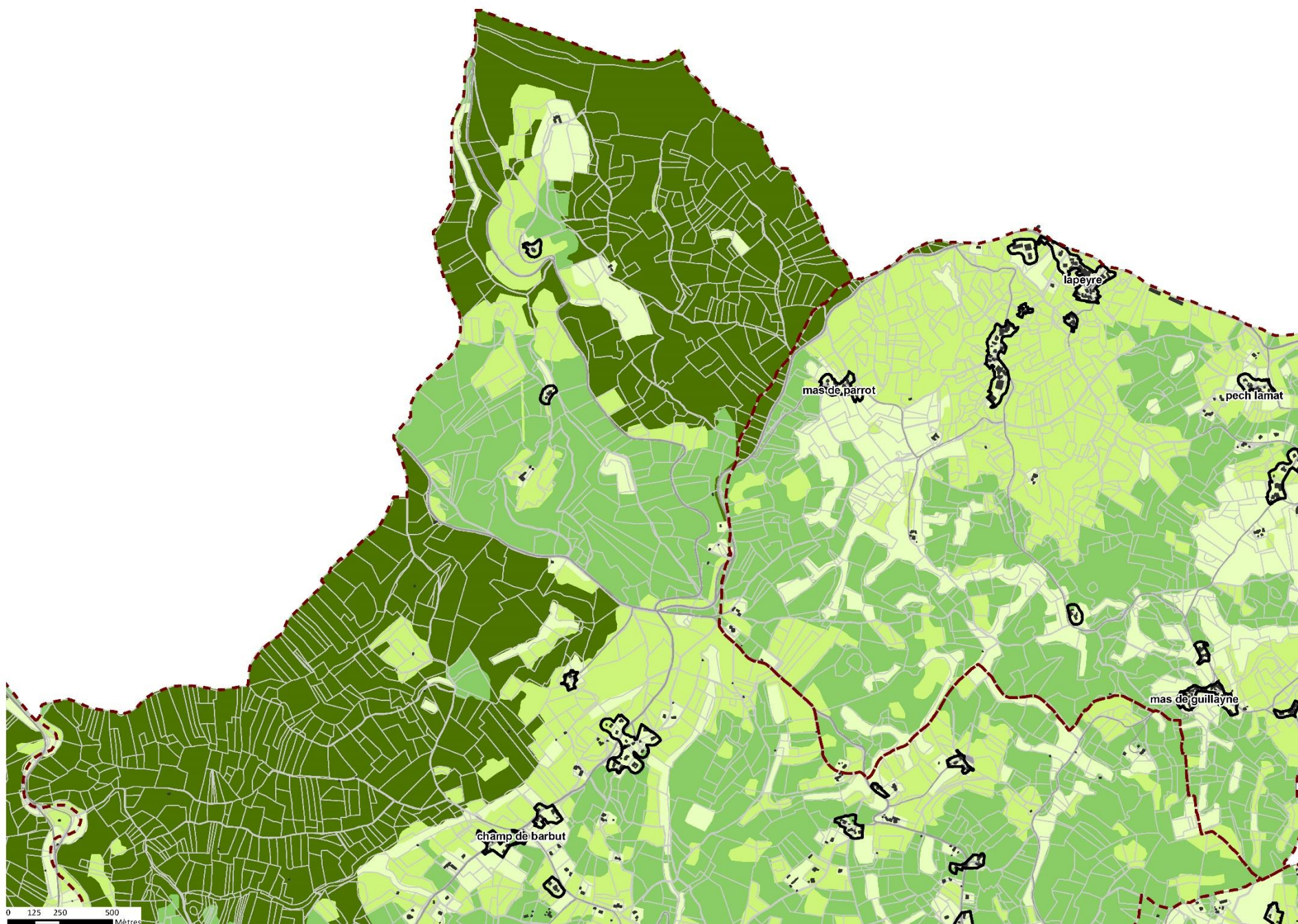
Enjeux écologiques

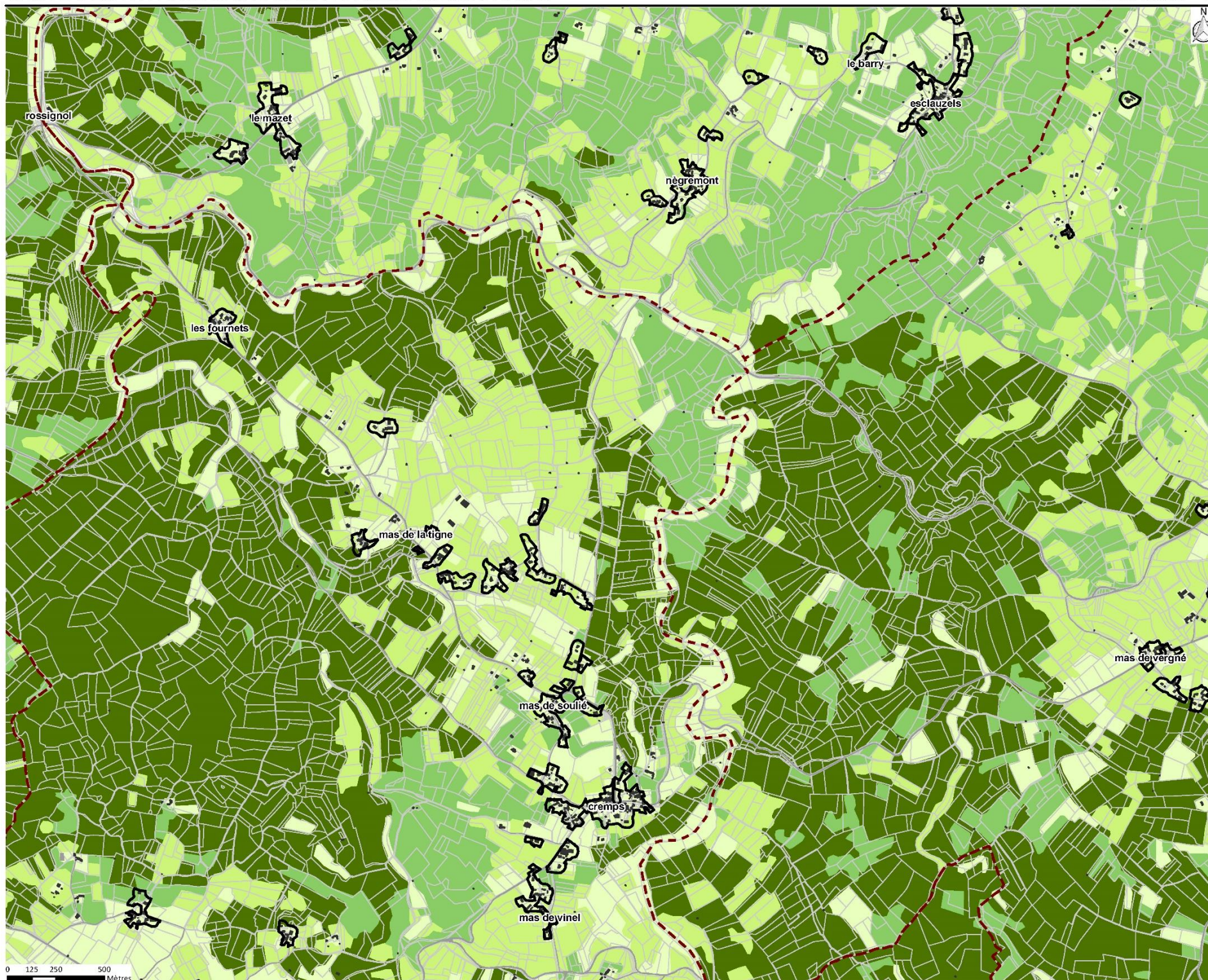
 Faible

 Moyen

 Fort

 Très fort





Légende

- Limite de commune
- Tache bâtie
- de 5 bâtiments et plus

Enjeux écologiques

- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort